

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Optétaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19- 063726

56694

Autres

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4636

Société : R - A - M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Bouloviz FATHI

Date de naissance : 14/10/56

Adresse : 273 Boulevard Ben Arousane Rés RIBAT

Tél. : 066210576

Total des frais engagés : 3.113 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 13/10/2021

Nom et prénom du malade : N BOULOUZ fathia

Lien de parenté : Lui-même

Nature de la maladie : Zygomatic sinus de l'horloge

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 13/10/2021

Signature de l'adhérent(e) :

S. BOULOUZ

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <p>PHARMACIE BIR ANZA Anne Aljazia Née LAHED 94, Rue Gadi lyass Bd. Bl TAL, p: 22 3 77 40 SABLAM</p>	2021/01/2021	593,60

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Principe Moulay / Noureddine / Lisbonne / 13/01/2011	13/01/2011	B 220	300 D

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433555

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Dr. EL HAOUI

ORDONNANCE



Casablanca, le 13.1.2021

134,80

Levamox 1g



67,20

Colpo septique ou



68,60 x 6

G-Heparanat

Dr. EL HAQUATI Mohamed
Gynéco-Obstétricien
13, Rue Neufchâteau
Tel: 05 22 26 07 85 / 26 10 14

593,60

270/5
پس از زمان
PHARMACIE BIR ANZARAN
Mme. Alj Najla Nee LAHLC
94, Rue Cadi Lass Bd. Bir Anzara
Tél: 05 22 25 45 55 - CASABLANCA

maphar
Km 10, route côtière 111
quartier industriel, Zenata, Ain Sebaâ
Casablanca - Maroc
COLPOSEPTINE 200 mg/10 mg CP GYN BT 18
P.P.V: 47DH20
6 118001 180677

68,60 DH
06/2022
U176K

68,60DH
03/2022
U066A

68,60DH
10/2022
0302A

68,60DH
06/2022
U176K

68,60 DH
06/2022
U176K

40 قرص
ر. 68,60DH
ن. 07/2020
T200C

Dr. Mohamed EL HOUATI

Gynécologue Accoucheur - Stérilité
Célioscopie, Colposcopie, Hystéroskopie
Sénologie (maladies du sein)
Echographie
Chirurgie Gynécologique
Ex. enseignant au C.H.U. de Casablanca

الدكتور محمد الحواتي

أمراض النساء والولادة والعقف
الفحص بالمنظار الداخلي و أمراض الثدي
جراحة أمراض النساء
الفحص بالأمواج ما فوق الصوتية
أستاذ و طبيب داخلي سابقًا بمستشفى
ابن رشد بالدار البيضاء

Casablanca, le :

13 / 1 / 2021

M. Boulaïd Fathé

MD de 1985
gyné -
TP TUE

Dr. EL HOUATI Mohamed
Gynéco. Obstétricien
13, Rue Neufchâteau
Tél: 26.07.85 / 26.10.14

05 22 49 03 38 : زنة نشاطو، (زنقة مصطفى المعاني بين الرقين 344 و 346) - الهاتف : 05 22 26 10 14 / 05 22 26 07 85 / 05 22 26 03 38 : الفاكس

13, Rue Neuf Châteaux (Rue Mostapha El Maâni, entre les N° 344 et 346) - Tél.: 05 22 26 10 14 / 05 22 26 07 85 / Fax : 05 22 49 03 38

En cas d'Urgence contacter Clinique Al Oumouma, 17, Lot Bagatelle, Bd. Taddart - Casablanca - Tél : 05 22 82 06 06 (4 L.G.)

Clinique Al Oumoma
Mère - Enfant

الإموما

CASABLANCA LI 14/01/2021

FACTURE N° 00290121

MEDECIN TRAITANT
MEDECIN ANESTHESISTE

DR EL HAOUATI
DR AMRANI

K OPERATOIRE K 30

NOM : BOLOUZ
PRENOM FATHIA

DATE D'ENTREE 14/01/2021
DATE SORTIE 14/01/2021

LIBELLE	Px Unitaire	NB	TOTAL
FRAIS CLINIQUE : FORFAIT K 30	2 200,00		2 200,00
S/TOTAL CLINIQUE			2 200,00
			2 200,00
FRAIS HONORAIRES :			
TOTAL HONORAIRES			0,00
TOTAL GENERAL			2200,00

ARRETTEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE:
DEUX MILLE DEUX CENT DIRHAMS.

CLINIQUE MERE-ENFANT
" AL OUMOMA "
17, Lot Bagatelle Bd. Taddart
Casablanca -

TEL: 0522 82-06-06 FAX: 0522 82-36-58

PATENTE 36350139 - CNSS 6462741

LE: 2501800-IC: 001583194000013

INP : 093001980
IF : 706552
ICE : 001654761000041

FACTURE

Casablanca le 13-01-2021

Mme Fatiha BOULOUIZ
Prescripteur : Dr MOHAMED EL HAOUATI

Demande N° 2101130327

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E22	E
0216	Numération formule	B80	B
0229	Groupe ABO Rhésus	B60	B
0236	Taux de prothrombine	B40	B
0239	Temps de céphaline: TCK	B40	B

Total des B : 220

TOTAL DOSSIER : 320.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent vingt dirhams

Dr Noureddine LOUANJLI

مختبر المختبرات الطبية لبوهاد
Laboratoire d'Analyses Médicales
LABOMAC
Dr. LOUANJLI Noureddine - Biologiste
40, Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca
Tél.: 0522.20.74.22 / 22.14.06 - Fax: 0522.26.83.03

المختبر الطبي لبوهاد
Laboratoire d'Analyses Médicales
LABOMAC - Biologiste
Dr. LOUANJLI Noureddine - Casablanca
40, Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca
Tél.: 0522.20.74.22 / 22.14.06 - Fax: 0522.26.83.03

Prélèvement à Domicile Tél. : 06 77 06 70 95

40, Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P. 20.080
Tél : 05.22.47.33.83/05.22.20.74.22/05.22.29.77.06/05.22.22.14.95/06.61.06.15.99/06.61.06.35.99/Fax : 05.22.26.83.03
e-mail : labomac@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

Prélèvements à Domicile Tél.: 06 77 06 70 95

40.Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P.20.080. ر.ب.

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 26 83 03 / 07 67 89 23 84

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

Date du prélèvement : 13-01-2021 à 16:14
Code patient : 2101130327
Né(e) le : 14-10-1956 (64 ans)



Mme Fatiha BOULOUIZ
Dossier N° : 2101130327
Prescripteur : Dr MOHAMED EL HAOUATI

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (Automates : Sysmex XN-2000 et Mindray BC-6800)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e) et l'âge de grossesse"

Hématies :	5.26	M/mm3	(3.90–5.40)
Hémoglobine :	13.9	g/dL	(12.0–15.6)
Hématocrite :	43.6	%	(35.5–45.5)
VGM :	83	fL	(80–99)
TCMH :	26	pg	(27–34)
CCMH :	31.9	g/dL	(28.0–36.0)
RDW-CV :	13.9	%	(0.0–18.5)
 Leucocytes :	 9 570	/mm3	 (3 900–10 200)
Polynucléaires Neutrophiles :	57	%	
Soit:	5 455	/mm3	(2 000–7 500)
Lymphocytes :	36	%	
Soit:	3 445	/mm3	(1 000–4 000)
Monocytes :	5	%	
Soit:	479	/mm3	(<1 100)
Polynucléaires Eosinophiles :	1	%	
Soit:	96	/mm3	(0–600)
Polynucléaires Basophiles :	1	%	
Soit:	96	/mm3	(0–150)
 Plaquettes :	 304 000	/mm3	 (150 000–450 000)

Validé par : Dr Noureddine LOUANJLI

Page 1 / 2

Prélèvements à Domicile Tél.: 06 77 06 70 95

40.Rue Prince Moulay Abdellaḥ - Casablanca C.P.20.080. متح الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - ر.ب.

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 26 83 03 / 07 67 89 23 84

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

Code : 33202488 / IF : 41502000

Date du prélèvement : 13-01-2021 à 16:14
Code patient : 2101130327
Né(e) le : 14-10-1956 (64 ans)

Mme Fatiha BOULOUIZ
Dossier N° : 2101130327
Prescripteur : Dr MOHAMED EL HAOUATI

HEMOSTASE

Taux de prothrombine (Patient non traité)

(Chronométrique STAGO - STA Satellite)

Temps de Quick Patient:	13.2 sec.
Temps de Quick Témoin:	13.3 sec.
Taux de Prothrombine	100 % (70-120)
INR (International Normalised Ratio) :	1.00 (<1.30)

Temps de céphaline + Activateur

(Chronométrique STAGO - STA Satellite)

TCA Temps patient	28.0 sec.
TCA Temps témoin	30.0 sec.
TCA Ratio patient/témoin	0.93 (<1.20)

CONCLUSION

Bilan d'hémostase normal.

IMMUNO-HEMATOLOGIE

GROUPE SANGUIN ABO ET RHESUS

Deux déterminations sont nécessaires à la délivrance d'une carte de groupe sanguin définitive.

Chaque détermination est réalisée manuellement en double par deux techniciens différents et saisie par deux personnes différentes selon les recommandations.

Groupe sanguin ABO	O
Rhésus (D)	POSITIF (+)
(ci joint carte de groupage)	

NB: Cas particulier chez le nouveau-né : Le groupe sanguin n'est valide que jusqu'à l'âge de 6 mois

Pour les bénéficiaires de transfusion et les patients pré-natals, les réactifs anti-D ne détecteraient pas le phénotype DVI. Les individus porteurs du phénotype DVI peuvent produire un anti-D pour les épitopes manquants après immunisation par cellules positives RhD fœtales ou transfusées. Pour s'assurer que les mesures thérapeutiques appropriées sont mises en œuvre, un statut RhD négatif doit être attribué aux erythrocytes d'un patient DVI. A l'inverse, le sang des donneurs doit être testé avec l'anti-D qui détecte bien la DVI et doit recevoir le statut RhD positif afin d'éviter que l'unité soit transférée à un patient RhD négatif ou D partiel.

Validé par : Dr Noureddine LOUANJI

Page 2 / 2

Prélèvements à Domicile Tél.: 06 77 06 70 95

40.Rue Prince Moulay Abdellaḥ - Casablanca C.P.20.080. متح الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - رب.

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 05 22 26 83 03 / 07 67 89 23 84

E-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

33201488 / IF - 41502000